

PROCHAINE DATE À NOTER DANS VOTRE AGENDA :

(sous réserve de modification)

	11 octobre 2017	
	13 décembre 2017	

Organisée par la MAISON DES ASSOCIATIONS DE STRASBOURG, cette 65^{ème} Journée Multi-Conseils s'adresse à tous les **dirigeants et porteurs de projets associatifs**, ainsi qu'à toutes les personnes qui souhaitent **créer une association**, ou y prendre des responsabilités.

Elle permet de **rencontrer** en toute confidentialité des **spécialistes** des principaux domaines du fonctionnement associatif durant les créneaux horaires précisés dans le programme.



Pour obtenir une **consultation individuelle et gratuite** auprès des consultants spécialistes mentionnés au verso, il vous suffit de **prendre rendez-vous** auprès de la MAISON DES ASSOCIATIONS DE STRASBOURG

du **lundi au vendredi : 10h-12h et 14h-18h**

03 88 25 19 39

Inaugurée en 1991 et située en plein cœur de Strasbourg, la maison des associations est une association de droit local. Elle a pour objectif de promouvoir, de soutenir et de faciliter la vie associative sur le territoire de Strasbourg Eurométropole.

*Espace de rencontre, de réflexion et de conseil, elle a su s'affirmer au fil du temps comme un **pôle de compétences et de services aux associations**. Sa notoriété s'étend aujourd'hui bien au-delà de Strasbourg, sur tout le département du Bas-Rhin, voire même sur l'Alsace.*

*Son action est organisée autour de **trois pôles** : mise à disposition de salles et bureaux, soutien et conseil aux associations, promotion de la vie associative et de l'engagement bénévole.*



Maison
Des **A**ssociations
de **S**trasbourg

MDAS.org

Mercredi 14 juin 2017

à partir de 14h

65^{ÈME} JOURNÉE MULTI-CONSEILS aux associations

Entretiens individuels
et gratuits auprès
de consultants
spécialistes.

Prenez rendez-vous
auprès de la MDAS !



Pour découvrir plus en détails
tous les services proposés par la MDAS,
rendez-vous sans plus tarder sur notre site : www.MDAS.org

Maison Des Associations de Strasbourg • 1a place des orphelins • 67000 STRASBOURG
tél : 03 88 25 19 39 • fax : 03 88 37 97 25 • accueil@mdas.org • www.MDAS.org

● DROIT LOCAL DES ASSOCIATIONS

14h à 16h

- Consultante :*
Dominique Dagonne
INSTITUT DU DROIT LOCAL
- › Création d'une association
 - › Rédaction ou modification des statuts
 - › Fonctionnement des associations
 - › Dissolution

● ASSOCIATIONS EMPLOYEURS

14h30 à 16h30

- Consultante :*
Nadine Gallo
RH ASSO
- › Formalités d'embauche
 - › Formalités de rupture de contrat
 - › Registres et affichages obligatoires

● CONSEILS JURIDIQUES, FISCAUX - DROIT DES AFFAIRES

16h à 18h

- Consultante :*
Marjorie Bereza
MAISON DU BARREAU
ORDRE DES AVOCATS
DE STRASBOURG
- › Difficultés des entreprises, procédure de sauvegarde, redressement ou liquidation judiciaire
 - › Droit des sociétés, droit fiscal
 - › Droit social, droit du travail
 - › Responsabilité civile des dirigeants

● CONSEILS JURIDIQUES, FISCAUX - DROIT DES AFFAIRES

14h à 16h30

- Consultante :*
Caroline Hamann-Beck
MAISON DU BARREAU
ORDRE DES AVOCATS
DE STRASBOURG
- › Difficultés des entreprises, procédure de sauvegarde, redressement ou liquidation judiciaire
 - › Droit des sociétés, droit fiscal
 - › Droit social, droit du travail
 - › Responsabilité civile des dirigeants

● GESTION DES CONFLITS - MÉDIATION

14h à 15h30

- Consultante :*
Marie-Hélène Digue
ALSACE MÉDIATION
- › Résolution de conflits internes ou externes à l'association

● OBLIGATIONS DES ASSOCIATIONS EMPLOYEURS

14h à 16h

- Consultant :*
Miguel Dos Santos
MUTUELLE CHORUM
- › Accompagnement de proximité et mise en place Mutuelle santé / prévoyance en fonction de votre CCN
 - › Séminaires d'information en région (absentéisme, RPS, risques psychosociaux, DUERP, ...)
 - › Ingénierie sociale via CIDES (www.chorum-cides.fr)

● COMPTABILITÉ, FISCALITÉ

14h à 16h30

- Consultants :*
Anne Marchal
ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES
- › Aspects comptables des associations
 - › Déclarations fiscales des associations

● ASSURANCES, SERVICES BANCAIRES ET SOUTIEN D' ACTIONS ASSOCIATIVES

14h à 16h

- Consultant :*
Miguel Pardo
CAISSE D'ÉPARGNE
D'ALSACE
- › Placements
 - › Responsabilités civile et pénale
 - › Parrainage et mécénat
 - › Subventions européennes
 - › Chèque emploi associatif
 - › Découvert relais subvention

● ASSOCIATIONS DU SECTEUR CULTUREL

14h à 17h

- Consultant :*
Luc Jambois
CONSULTANT DU
SECTEUR CULTUREL
- › Cadre réglementaire des secteurs du spectacle et des arts visuels
 - › Fiscalité appliquée aux associations culturelles
 - › Gestion des rémunérations artistiques
 - › Limites de l'auto-entrepreneuriat dans la culture